

Paravalanches

Système homologué DICKRU

Caractéristiques techniques

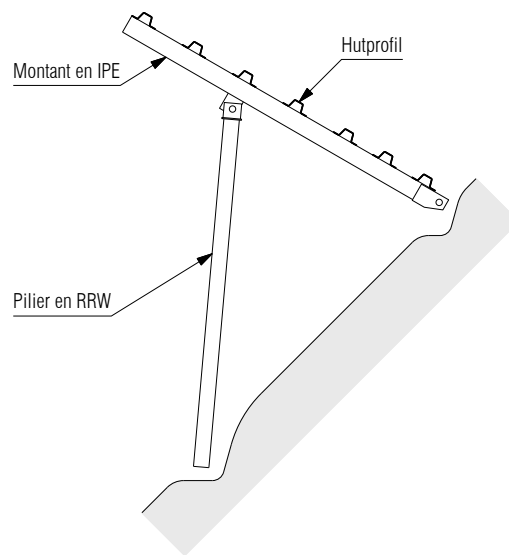
Hauteur max. : 4.0 m

Exécution

Maître de l'ouvrage : Canton du Valais
Entreprise : Krummenacher AG
Réalisation : depuis 1988

Afin de protéger les zones sujettes aux dangers d'avalanches, des paravalanches sont mis en place. Ces ouvrages de protection sont généralement implantés en haute montagne, sur des pentes raides et dotées de sols aux caractéristiques les plus diverses. Pour obtenir un résultat efficace et durable, il est donc indispensable d'adopter des méthodes simples et peu coûteuses,

mais garanties d'une construction très résistante. C'est ainsi que le concept de paravalanches DICKRU est né. Ce système homologué est simple et facile pour le montage. Il est basé sur un système de claié métallique où les piliers sont en profilés métalliques RRW, les montants en IPE, et les traverses en "Hutprofil". Des micropieux sont généralement disposés à la base de chaque montant.



Système DICKRU

